



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Annonces
- Carnet Familial
- Vie scolaire et périscolaire
- Vie associative
- Vie du village
- Calendrier des fêtes et des manifestations
- Recette des petits gâteaux de Noël

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

Le temps passe si vite ; nous voici déjà rendus à la veille de Noël. Au moment où j'écris ces lignes, les employés communaux sont en train de parer notre village de ses habits de lumière qui marquent l'entrée dans l'Avent. C'est la plus belle de nos fêtes qui se prépare. Les enfants, dans nos écoles et à la maison, s'appêtent eux aussi avec fébrilité à entrer dans la magie des fêtes (Décoration des salles de classe, du périscolaire, du traditionnel sapin, la fête de Saint-Nicolas, le spectacle du Téléthon et enfin la veillée de Noël). Les cadeaux sont commandés depuis longtemps.

J'en profite pour remercier très chaleureusement, au nom de vous tous, ceux qui contribuent à la réussite de cette fête et d'une manière générale à la bonne marche de la commune tout au long de l'année :

- Mes adjoints et le conseil municipal ;
- Nos employés communaux qui souvent travaillent dans l'ombre, ceux d'entre eux qu'on ne voit pas, dans les bureaux, dans les écoles, et tous les gens de bonne volonté qui pourtant œuvrent sans relâche, consciencieusement et en silence dans l'intérêt collectif, au détriment parfois de leur propre personne.

Je n'oublie pas le monde associatif que nous soutenons, les pompiers, nos commerçants et nos artisans, les enseignants et le personnel soignant, en particulier celles et ceux qui veillent et assistent les malades et les personnes âgées pendant les fêtes, leur apportant ainsi un peu de chaleur et de réconfort.

C'est tout ça Noël : lorsque nous savons nous montrer généreux, courageux, humbles, raisonnables, tolérants, respectueux, justes,...etc. Chacun de nous « arrangera ou complétera » cette phrase selon son état d'esprit et ses propres valeurs.

Nous avons, en cette fin d'année, une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles qui demeurent dans la peine et pour nos malades qui vivent dans la souffrance. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, le Conseil municipal, le Personnel communal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2015. Joyeux Noël, bonne et heureuse année à toutes et à tous et rendez-vous **le dimanche 4 janvier 2015 à 17 heures à la salle des fêtes** pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Jean Pierre JULY

Comptes rendus du Conseil Municipal

Conseil municipal du 22 septembre 2014

Baux de chasse 2015-2024

Désignation des membres de la commission consultative de la chasse pour la période 2015-2024 : Jean Pierre JULLY, maire, Francis KURTZ, 1er adjoint et Alain DARDAINE, conseiller municipal.

Reversement du produit de la chasse.

En Moselle, le code de l'environnement prévoit qu'il revient à la commune d'administrer le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires. Les locations du droit de chasse en cours s'achèveront le 1er février 2015 et les opérations de relocations devront être achevées pour le 2 février 2015, ouvrant un nouveau bail pour une durée de neuf années. Après consultation des propriétaires faite par courrier, fin août, il s'avère que moins des deux tiers des propriétaires se sont prononcés pour l'abandon du produit de chasse à la commune; ce produit sera, en conséquence pour la durée du bail réparti entre les différents propriétaires. La répartition du produit de location se fait proportionnellement à la surface cadastrale louée.

Monsieur Daniel PERRIN, locataire sortant, a postulé pour un nouveau bail sur le domaine chassable conformément au cahier des charges édicté par la Préfecture de la Moselle.

Subventions

Souvenir français de Lorquin.

Le conseil municipal attribue une subvention de 250 euros au Souvenir Français de Lorquin pour les 25 élèves de l'école primaire qui ont visité les sites de la mémoire à Verdun en mai 2014. Cette activité était organisée et soutenue par le Souvenir français.

Association périscolaire.

Une subvention de 30 000 euros est allouée chaque année scolaire à l'association « Les Lutins ». Actuellement la capacité d'accueil est de 34 enfants. L'obligation de constituer des groupes d'activités homogènes pour le temps péri-éducatif nécessite, selon la réglementation, un encadrement renforcé d'une monitrice. Le conseil décide d'accorder une subvention de 3000 euros à l'association pour permettre l'embauche d'un CDD jusqu'au 31 décembre 2014. Le renouvellement de ce contrat sera examiné à la fin du trimestre.

Divers

Le chemin donnant accès aux propriétés à la sortie du village vers Héming côté Ouest étant en mauvais état, il est proposé de combler ces nombreux trous avec du concassé provenant de la cimenterie HOLCIM. Ces travaux seront réalisés dès que possible.

Le projet d'aménagement d'une aire de jeu au nouveau lotissement sera reconduit au budget 2015.

Le projet d'aménagement d'une micro crèche dans les locaux du Centre médico-social » sera étudié dès que le Conseil général le quittera fin septembre. Une visite sera organisée avec les membres du conseil pour étudier la faisabilité du projet.

Conseil municipal du 23 octobre 2014

Travaux

Il est décidé d'accepter l'avenant des travaux supplémentaires concernant la fourniture et la pose d'un caniveau rue Général de Gaulle d'un montant de 1460 euros hors taxe, ainsi que la dépose et pose de bordures supplémentaires dans la même rue pour un montant de 5371 euros hors taxe. Ces travaux sont confiés à l'entreprise STRUBEL.

Baux de chasse

En ce qui concerne le renouvellement des baux de chasse pour la période 2015-2024, le conseil décide de procéder à la location en un seul lot comprenant 393 ha par convention de gré à gré à Monsieur Daniel PERRIN, ancien locataire du domaine chassable, qui en a fait la demande et de fixer le prix annuel à 992.20 euros.

Loyers des logements

Les loyers des logements situés au 5 rue Docteur Lorain sont fixés comme suit : 295.54 euros par mois pour les logements et 29.76 euros par mois pour les garages à compter du 1er novembre 2014.

Réalisation d'une micro crèche

Les locaux du Centre médico-social ont été visités le 6 octobre par une éducatrice spécialisée, le maire, et des membres du conseil municipal dans le but d'étudier la faisabilité de réalisation d'une micro crèche dans ce bâtiment. Après avoir inspecté ce lieu, il en ressort que les deux niveaux sont indispensables pour obtenir une surface suffisante. Un problème reste à étudier, est-il nécessaire d'aménager une issue de secours au 1^{er} étage ?

La commune a d'autres possibilités pour cette réalisation dans les anciens locaux Weiler, ces locaux ont une grande superficie sur un seul niveau, ce qui permettrait d'implanter de manière aérée et sécurisée dans l'espace les différents modules qui constituent une crèche. Toutefois, une réhabilitation profonde s'imposerait si ce lieu est retenu.

Le conseil municipal donne son accord pour que le maire poursuivre les études entreprises sur les deux sites pour définir le projet le plus adapté à la commune.

Classe de neige

Le conseil octroie une subvention pour la classe de Madame la directrice de l'école primaire. En effet, sa classe part en séjour de neige du 12 au 16 janvier 2015, au pied des pistes de ski de La Bresse. La subvention allouée est 975 euros, soit 75 euros par enfants pour 13 jeunes lorquinois.

Assemblée générale de l'Interassociation

L'assemblée générale de l'Interassociation se déroulera le vendredi 28 novembre à 20h à la salle des fêtes. Le maire informe le conseil de la démission du comité.

Annonces

La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales

La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 17 avril 2013. Cette dernière prévoit que les conseillers départementaux seront élus au scrutin binominal mixte à compter de mars 2015.

Le Décret n° 2014-183 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Moselle porte à 27 le nombre des "nouveaux" cantons (au lieu des 53 actuels).

La réforme implique un redécoupage cantonal pour diviser par deux le nombre de cantons.

C'est désormais un tandem homme/femme qui sera élu pour chaque canton et qui siègera à l'Assemblée Départementale (Conseil général actuel).

La nouvelle organisation territoriale (1^{er} janvier 2015)

La nouvelle organisation territoriale sera effective à compter du 1er janvier 2015. Le canton de Lorquin sera dissous et rattaché au canton de Phalsbourg qui comprendra au total **56 communes et 33412 habitants** (Recensement 2010). Les communes seront les suivantes :

Abreschviller, Arzviller, Aspach, Barchain, Berling, Bourscheid, Brouderdorff, Brouviller, Dabo, Danne-et-Quatre-Vents, Dannelbourg, Fraquelfing, Garrebourg, Guntzviller, Hangviller, Harreberg, Hartzviller, Haselbourg, Hattigny, Héming, Henridorff, Hérange, Hermelange, Hesse, Hommert, Hultheuse, Lafrimolle, Landange, Laneuveville-lès-Lorquin, Lixheim, Lorquin, Lutzelbourg, Métairies-Saint-Quirin, Metting, Mittelbronn, Neufmoulins, Niderhoff, Niderviller, Nitting, Phalsbourg, Plaine-de-Walsch, Saint-Jean-Kourtzerode, Saint-Louis, Saint-Quirin, Schneckenbusch, Troisfontaines, Turquestein-Blancrupt, Vasperviller, Vescheim, Vilsberg, Voyer, Walscheid, Waltembourg, Wintersbourg, Xouaxange, Zilling.

A titre de comparaison : le canton de Sarrebourg sera composé de 46 communes comprenant 31005 habitants.

Le Conseiller départemental (Conseiller général actuel)

Véritable homme ou femme de terrain, le Conseiller départemental est l'interprète privilégié de la population et des maires de son canton, mais il est aussi chargé des intérêts de l'ensemble du département. Souvent, il assiste aussi les maires dans la réalisation de leurs projets. Chaque Conseiller a notamment pour rôle de représenter l'Assemblée Départementale auprès de certaines entités, telles que les collèges ou les hôpitaux.

Les prochaines élections départementales (22 et 29 mars 2015)

Les prochaines élections des conseillers départementaux auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Les élections régionales (décembre 2015 ou début 2016)

Les élections des conseillers régionaux auront lieu fin 2015 ou début 2016.

Carnet familial

Naissances :

Emma DARRIGADE, le 10 septembre

Lucie BATHELOT, le 14 novembre

Ambre HOPFNER, le 5 décembre

Jubilaires (octobre à décembre inclus) :

Madame ORGEL Cécile née GUNTHER, 89 ans le 17 octobre

Monsieur SCHERRER Arsène, 87 ans le 24 décembre

Madame HENRY Georgette née CIERLACZYCK, 87 ans le 26 décembre

Madame BECHEREND Frieda née WILLM, 92 ans le 26 décembre

Madame KREUTZMANN Marie-Louise née SCHELLENBERGER, 85 ans le 30 décembre

Décès :

Monsieur WILHELM André, le 23 septembre

Monsieur SAUCET Louis, le 8 octobre

Madame BOYON Gilberte née SOLER, le 12 octobre

Monsieur SEINGUERLET André, le 5 novembre

Monsieur PREVOT Serge, le 22 novembre

Vie scolaire et périscolaire

Ecole maternelle :



Les enfants reçus par les arboriculteurs le mercredi 26 novembre

Les enfants initiés à l'arboriculture

Actuellement, les arboriculteurs de l'association locale plantent des arbres fruitiers sur le terrain jouxtant le local de distillation, rue du général de Gaulle.

Une partie des arbres a été mise en place par une équipe de bénévoles. Le mercredi 26 novembre, les enfants de l'école maternelle y ont planté, avec l'aide d'adultes, deux haies fruitières. Il s'agit de pommiers de différentes variétés qui ont été disposés de manière que leur fructification soit échelonnée.

Au pied de chaque arbre est placé un panneau descriptif sur lequel figure aussi le nom des enfants. Ainsi ils pourront suivre l'évolution de "leur" arbre et pourquoi-pas en déguster les fruits d'ici deux ou trois ans. Les enfants ont beaucoup apprécié cette activité très ludique ainsi que le goûter offert par l'association.

Les enfants de l'école maternelle fêtent Saint Nicolas le 6 décembre matin

Les enfants de l'école maternelle ont accueilli dans la joie leur saint patron et protecteur, Saint-Nicolas, en présence de leurs parents et amis dans une salle des fêtes « archicomble » et si bien décorée pour la circonstance par les employés de mairie. Ils ont présenté un magnifique spectacle de plus d'une heure, très applaudi, suivi d'un goûter offert par l'association des parents d'élèves. Merci et bravo aux enfants, aux enseignantes, aux aides-maternelles et à l'APEL. Le 5 décembre Saint-Nicolas avait déjà fait un passage dans les salles de classe, avec des cadeaux bien évidemment.



Spectacle de Saint-Nicolas au profit du Téléthon le 6 décembre après-midi



Les enfants du périscolaire ont offert un spectacle de belle qualité d'une heure environ au profit du Téléthon dans une salle des fêtes conquise. Quatre cents euros ont été récoltés au profit de la recherche. Une belle réussite. Merci et bravo aux enfants, aux organisateurs et aux parents.



Centre aéré des vacances de la Toussaint : « Adoptons la Zen 'attitude »



L'association « les lutins » a organisé une semaine de centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint.

La directrice, Marie Laure Muller, ainsi que les animatrices Lise, Hélène et Laetitia ont proposé aux 26 enfants de 3 à 11 ans, un large panel d'activités autour de la zen 'attitude.

Ils ont pu découvrir le Zentangle (technique relaxante de dessin) ; ils ont fabriqué leur petit « jardin zen ». Après une petite promenade dans le village, ils ont réalisé une palette des couleurs de la nature.

Une sortie était également prévue au centre de bien-être à Langatte.

Enfin, Marie France KNITTEL est intervenue deux après-midis pour les initier au yoga.



Le prochain centre de loisirs aura lieu pendant les vacances d'hiver du 9 au 13 février 2015.

Péri-éducatif :

L'association « les lutins » soutenue par la commune de Lorquin, a mis en place depuis la rentrée 2014, un temps péri-éducatif. C'est un nouveau temps d'accueil qui se déroule entre 15 h 20 et 16 h 10. Ce temps est non obligatoire et payant (de 0.80€ à 1.80€ selon les revenus).

L'équipe d'animation a mis en place 2 projets pour le 1^{er} trimestre :

- Création d'un livre avec la participation d'une illustratrice ;
- Organisation d'un spectacle sur le thème des années 1980 au profit du Téléthon.

Le taux de fréquentation du péri-éducatif est supérieur aux estimations de début d'année scolaire, ce qui nous a amené à embaucher une animatrice, Hélène ADNOT, pour compléter l'équipe d'encadrement. Elle se compose donc de 4 personnes ce qui permet une meilleure organisation pour le confort des enfants.

Il est un peu tôt pour donner un planning détaillé du prochain trimestre mais nous savons d'ores et déjà qu'une bonne partie du temps sera consacré à la réalisation d'un journal sur Lorquin et que le club de tennis de table interviendra deux fois par semaine.

Claudie BARBIER

Vie associative

La parole est aux associations.

Les sapeurs-pompiers de Lorquin



Les sapeurs-pompiers font parties intégrantes de la vie collective des communes et sont les forces vives répondant aux demandes de secours afin de préserver l'intégrité et la sécurité de chacun d'entre nous.

Leurs missions sont nombreuses et variées, elles font appel à de nombreuses qualités et formations que chaque sapeur-pompier doit maîtriser.



Les sapeurs-pompiers de LORQUIN ont derrière eux une longue histoire, « leur Histoire ».

Le corps de LORQUIN est le plus ancien de l'arrondissement de SARREBOURG, l'état de ses registres de matricules fait apparaître les déclarations d'activités et de recrutement de plus d'un siècle d'ancienneté.

Au fil du temps, les hommes et femmes ont changé, les techniques ont évolué. Mais les soldats du feu continuent à entretenir le feu sacré qui les anime. Les activités des sapeurs-pompiers sont variées, leur participation aux cérémonies patriotiques montre leur attachement à l'histoire ainsi qu'aux valeurs relatives au devoir de mémoire, aux hommages rendus.

Les secours à personnes représentent 70% de l'activité, aussi la Direction Départementale vient-elle de nous doter d'un VSAV (véhicule de secours aux victimes) flambant neuf.

Ce véhicule complétant le parc de matériels est équipé de toutes les dernières innovations comme le porte-brancard électrique multipositions ou les éclairages de cellules à leds.



Le Sporting club de lutte de Lorquin

Les débuts du club



Georges GARDEREAU est arrivé à Lorquin le 12 février 1972. Il pratiquait la lutte à Sarreguemines. Il a décidé de créer un club à Lorquin et en fit la proposition à Julien KLEIN, le maire de l'époque qui a aussitôt donné son accord. C'est l'ancien foyer du Grand Perron, petite salle de 15 m sur 5m qui a permis au club de se lancer avec une vingtaine de licenciés. Devenue très vite trop petite, le club s'est installé avec l'appui de la mairie dans la salle des fêtes puis en 1976 après accord du Conseil général dans le gymnase du collège.

Aujourd'hui, le Sporting club de lutte a pris ses quartiers dans un des locaux annexes de la communauté de communes des 2 Sarres (CC2S) et il y poursuit sa carrière déjà prestigieuse.

Voilà un peu plus d'un an que le club est installé dans la nouvelle salle. Il a procédé à quelques aménagements pour que les locaux soient conviviaux et pratiques à l'usage : création de vestiaires, aménagement de la salle de musculation et de lutte.



Ces investissements ont permis au club de se développer. En effet, une section « force athlétique » a pu être créée. Celle-ci obtient de très bons résultats sur le plan régional et national. Ainsi l'an passé elle a décroché un titre de Champion de France.



Concernant la lutte, le club a obtenu d'excellents résultats puisque qu'il rayonne aussi bien sur le plan régional, national et international. Ainsi, l'an passé, la section féminine a remporté une médaille d'argent au Championnat de France. Les garçons ne sont pas en reste puisque ils ont obtenu de nombreuses places d'honneur. Concernant l'international le club est représenté par l'arbitrage.

S'agissant de l'école de lutte, celle-ci se développe également. Ainsi de plus en plus de jeunes prennent part à nos séances d'entraînement. Les activités sont à la fois sportives et ludiques. En effet l'objectif principal est le développement psychomoteur de l'enfant avant la compétition. En plus de cela, le club prend part également à des journées de formation aussi bien avec des stagiaires que des formateurs.



Vie du village

Le repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés toujours attendu par les anciens a connu un beau succès avec 140 convives et un menu très apprécié. Madame Emma FLECK, notre doyenne, était de la fête animée avec bon goût et réussite par un magicien bien connu, un fils de Lorquin : Jean-Marie BENA.



Les brioches de l'amitié

Les brioches de l'amitié ont été proposées, comme chaque année, aux habitants du village les 9 et 10 octobre. Les fonds récoltés sont destinés aux enfants inadaptés. Cette année, les membres du conseil et de l'interassociation ont récolté la somme de 1048,31 euros (910,60 euros en 2013 et 1010,06 euros en 2012). Merci pour votre générosité.

La parole est aux habitants

Une habitante de Lorquin a envoyé le message suivant à la mairie :

« Je me permets de venir vers vous pour vous faire une suggestion pour le prochain bulletin municipal. En effet, nous vivons rue..... et suite à mes promenades à pied avec ma fille de 21 mois, je constate avec agacement de nombreuses déjections canines sur les trottoirs. Je dirais presque autant qu'à où je vivais avant. Je passe un temps infini à faire éviter les crottes à ma fille. Je ne prétends pas faire la leçon, mais simplement, ne pourriez-vous pas appeler les propriétaires de chiens à un peu de respect pour nos enfants.....dans le prochain bulletin? Devant le collège c'était une catastrophe aujourd'hui. Vous remerciant de prendre en considération ma remarque qui, je le sais n'est pas de la plus haute importance.....Mais les petits irrespects ajoutés les uns aux autres peuvent devenir insupportables. Meilleures salutations. Madame..... »

Eh oui, tout est dit dans ces quelques lignes. Et pas seulement devant le collège.....

Calendrier des fêtes et des manifestations

DECEMBRE 2014

2 décembre : Réunion club de l'amitié

6 décembre : Fête de Saint Nicolas de l'école maternelle à la salle des fêtes

13 décembre : Fête de Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers (18 heures office religieux, 19 h 30 cérémonie à la salle des fêtes et repas)

16 décembre : Réunion club de l'amitié

19 décembre : Repas de Noël de l'ESAT à la salle des fêtes

20 et 21 décembre : Repas du club de l'amitié à la salle des fêtes

31 décembre : Repas dansant de la Saint Sylvestre organisé à la salle des fêtes par la Petite Auberge

JANVIER 2015

4 janvier : Vœux de la municipalité à 17 heures à la salle des fêtes

10 janvier : Dîner galette des rois de la Sportive lorquinoise à la salle des fêtes

10 janvier : Assemblée générale du Sporting club de lutte

FEVRIER

1^{er} février : Marche et soupe au pois à la salle des fêtes

7 et 8 février : Assemblée générale des Anciens Sapeurs-Pompiers à la salle des fêtes

9 au 13 février: Centre de loisirs « les Lutins »

19 février : Assemblée départementale de la Lutte à la salle des fêtes

MARS

8 mars : Assemblée générale UNC Lorquin et environs

22 mars : Elections départementales (1^{er} tour)

29 mars : Elections départementales (2^otour)

AVRIL

3 avril : Brocante de la Sportive Lorquinoise au Lotissement des Boullles

11 et 12 avril : Soirée repas du Rugby Club à la salle des fêtes

13 au 17 avril : Centre de loisirs « les Lutins »

29 avril : Réunion des communiantes à la salle des fêtes

Recette des petits gâteaux de Noël

La recette de Liberta

500 gr de farine, 250 gr de beurre ramolli, 250 gr de sucre, 3 œufs, épices

*Mélanger tous les ingrédients dans un saladier jusqu'à former une boule
Faire 4 portions identiques et dans chacune rajouter l'ingrédient qui vous convient : cannelle, 4 épices, gingembre, poudre de noisette... et mettre au frais pendant 2h (après avoir protégé la pâte de cellophane)*

*Étaler la pâte sur 1/2 cm d'épaisseur et découper à l'aide d'emporte-pièces
Mettre les formes sur une plaque recouverte de papier de cuisson
Dorer au jaune d'œuf, y rajouter des perles ou vermicelles multicolores ou les laisser nature.*

Mettre au four moyen (180 °) pendant 12 à 15 minutes.

Et c'est prêt Joyeux Noël et bon appétit !!!!